



**Une luge à 3 pistes** sera installée ainsi **qu'un manège, une piste de curling et un studio pour les photos avec le Père Noël**. Une boîte aux lettres accueillera les lettres au Père Noël.

**La soirée de lancement sera organisée jeudi 12 décembre**, dans une ambiance conviviale, en présence des exposants.

Elle sera suivie **d'une soirée dansante, le samedi**, autour d'un repas traditionnel.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 38 900€. Une demande de subvention de 16 000€ a été adressée à la Communauté d'Agglomération Seine-Eure.

Compte tenu de l'intérêt que représente le Marché de Noël pour l'animation de la Ville en cette période de fêtes, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder à l'association ASCOVAL, une subvention de 14 500€ comme lors des éditions précédentes. L'association participera sur ses fonds propres à hauteur de 8 000€.

La Ville prendra à sa charge la location des chalets et des tentes, le grand sapin, les frais de sécurité et de gardiennage, les frais de communication.

**Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,  
À l'unanimité**

- **VERSE** une subvention d'un montant de 14 500€ au bénéfice de l'ASCOVAL pour l'organisation du marché de Noël

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Et ont les membres signé au registre après lecture.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
Marc-Antoine JAMET**

